



**POUR INFORMATION**

TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Questions financières relatives à l'Institut  
international d'études sociales**

**b) Autorisation d'accepter des contributions  
et des dons**

Le Conseil de l'Institut international d'études sociales étudiera à sa 47<sup>e</sup> session, le 8 novembre 2005, la question de l'acceptation de contributions et de dons à l'Institut, et examinera les états financiers du Fonds de dotation de l'Institut au 31 décembre 2004. On trouvera en [annexe](#) un exemplaire du document soumis au Conseil de l'Institut sur cette question<sup>1</sup>.

Genève, le 19 septembre 2005.

*Document soumis pour information.*

<sup>1</sup> INS.B.XLVII/4.